

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

(suivant modèle arrêté 28 août 2006)

A TRAVAUX

B FOURNITURES

C SERVICES

Cet avis d'appel entre dans le cadre de la **procédure recherche** (achats scientifiques) : oui non

1 - La procédure d'achat du présent avis n'est pas couverte par l'**accord sur les marchés publics de l'OMC**.

2- **Identification du pouvoir adjudicateur :**

Etablissement public national.

3 - **Activité principale :**

Education.

4 - **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur, adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues, adresse à laquelle les offres doivent être envoyées :**

- Nom de l'organisme : Université Jean Monnet – DIRECTION DU PATRIMOINE

- Correspondant : Bernard MARIN

- Adresse : 10 RUE TREFILERIE

- Code postal : 42023

- Ville : Saint-Etienne cedex 2

- Téléphone : 04 77 42 17 65

- Télécopieur : 04 77 42 17 99

- Courriel : *bernard.marin@univ-st-etienne.fr*

- Adresse internet (URL) : *http://www.univ-st-etienne.fr*

5 - **Objet du marché :**

-Objet : **Campus Manufacture : ETUDE GEOTECHNIQUE DE CONCEPTION**

-Type de marché de services : 12 Services d'architecture, d'ingénierie, d'aménagement urbain et d'architecture paysagère, services connexes de consultations scientifiques et techniques, services d'essais et d'analyses techniques.

IMPORTANT : L'avis d'appel est constitué de treize documents annexes dont le programme d'études géotechnique faisant partie intégrante du cahier des charges à demander à l'adresse suivante : marches-publics@univ-st-etienne.fr ou bernard.marin@univ-st-etienne.fr

-Nomenclature: Classification CPV

Code CPV (objet principal): 71335000-5

-Code Nacres: **BF.13**

6 - **Lieux :**

Lieu(x) d'exécution (*travaux et services*) : rue Annino à Saint-Etienne

7 - **L'avis concerne :** Un marché public

8 - Caractéristiques principales :

Le présent marché porte sur les deux phases suivantes :

- 1) Phase Avant-Projet : Etude de géotechnique de conception, phase avant-projet / Rapport (missionG2) ;
- 2) Phase Projet : Etude de géotechnique de conception, phase pro sans sondages/ Rapport (mission G2).

Ces deux phases sont indispensables au Maitre d'Ouvrage. L'intégralité des sondages sera réalisée lors de la phase avant-projet.

La mission phase projet aura pour objectif de remettre à jour les conclusions de la première phase en les adaptant aux évolutions du projet.

La description des prestations et de leurs spécifications techniques sont précisées dans le programme d'étude géotechnique ci-joint.

L'offre de l'entreprise sera jugée de manière globale sur les deux phases de la mission.

Application des conditions générales d'achat de l'université (disponible sur <http://www.univ-st-etienne.fr>)

VISITE POSSIBLE AVANT LA REPOSE A L'APPEL D'OFFRE : OUI

Contactez M. Bernard Marin par téléphone ou mail : 04 77 42 17 65 ou bernard.marin@univ-st-etienne.fr

- Quantités (*fournitures et services*) / Nature et étendue (*travaux*) : cf programme
- Options (descriptions concernant les achats complémentaires) : sans objet
- Acceptation des variantes : oui non

9 - Prestations divisées en lots :

oui non

10 - délai d'exécution :

A compter de sa notification pour l'exécution de de la prestation dans les délais fixés par le candidat dans sa réponse à la mise en concurrence.

Réalisation de la prestation souhaitée au plus tard : Mars 2016

11 - Conditions relatives au marché :

-Modalités essentielles de financement et de paiement : par virement administratif.

-Délai de paiement : 30 jours.

-Intérêts moratoires: suivant décret 2013-269 du 29 mars 2013.

-Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché (le cas échéant) : solidaire.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature en complément du français :

allemand anglais danois Espagnol estonien finnois grec hongrois italien letton
lituanien maltais néerlandais polonais portugais slovaque slovène suédois tchèque
autres :

12 Conditions de participation :

Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté. Cette offre comprend :

la proposition technique et financière détaillée comprenant de façon détaillée les différentes quantités et prix unitaires retenus pour chacune des missions.

Elle devra présenter le détail de la campagne proposée ainsi que les matériels et méthodologies prévues et les délais de réalisation, le planning ainsi que tous les éléments nécessaires à l'étude des offres (cf p.11 du programme d'études géotechniques).

Documents à produire dans tous les cas et uniquement au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D8222-5 ou D8222-7 et D8222-8 du Code du Travail.
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (DC7) ou documents équivalents en cas de candidat étranger.
- Attestation d'assurance de la période considérée.

13 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

des critères énoncés ci-dessous par ordre de priorité décroissante :

1 Valeur technique (organisation-méthode-matériels-planning)

2 Prix des prestations

14 - Procédure :

Procédure adaptée

15- Conditions de délai :

- Date limite de réception des offres :

12 février 2016 à 12H00

-Délai minimum de validité des offres :

-90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

16 - Instance chargée des procédures de recours et auprès de laquelle des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

- Nom de l'organisme : Tribunal administratif de Lyon

- Adresse : Palais des Juridictions Administratives - 184 rue Duguesclin

- Code postal : 69433

- Ville : Lyon cedex 03

- Téléphone : 04 78 14 10 10

- Télécopieur : 04 78 14 10 10

- Adresse internet (URL) : <http://www.conseil-etat.fr/ta/lyon/index.shtml>

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Délai de recours du référé précontractuel : dans les 10 jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ; ou en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (L521.1 et R421.1 du CJA).

17- Date d'envoi à la publication :

le 20/01/2016